



**L'ÉCOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE !
L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUD ÉDUCATION GARD-LOZÈRE ALERTE SUR LE TRAITEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANT·ES NON LOGÉ·ES EN INTERNAT

Notre organisation syndicale a pris connaissance d'une situation alarmante, concernant le traitement des élèves et étudiante·s non logé·es dans nos départements.

De nombreux élèves apprenti·es déjà précarisé·s par leur statut se voient refuser l'accès aux internats des établissements dans lesquels iels sont formé·es. Certain·es d'entre iels ont été notifié·es d'une décision d'exclusion de l'internat dans lequel iels avaient été accueilli·es dès la rentrée.

Nous déplorons un traitement inégal, voire discriminatoire de ces situations. Si nous comprenons que la priorité soit donnée aux élèves mineur·es au détriment des majeur·es, nous nous opposons à un traitement différencié entre les étudiants de CPGE bien moins impactés par ce type de décisions que les élèves apprenti·es.

Nous rappelons que le traitement salarial des apprenti·es, différencié selon leur âge et leur progression dans le cycle d'apprentissage (de 27 à 78 % du smic brut !) leur permet difficilement d'accéder au logement.

Sud Education Gard-Lozère revendique une véritable transparence quant aux critères d'affectation des élèves et étudiant·es en internat ainsi qu'un traitement équitable entre ces élèves et étudiant·es.